

FORMATION DANS LES GHT

MODULE 1 : ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE FORMATION AU SEIN D'UN GHT

La loi de modernisation du système de santé invitait les établissements à se regrouper en Groupements Hospitaliers de Territoire dès Juillet 2016. C'est ainsi que 135 GHT ont vu le jour, entraînant une redistribution des rôles et des responsabilités. Plusieurs fonctions sont concernées par les mutualisations et notamment la formation, avec une spécificité puisqu'il s'agit dans ce cas de « coordination ». Cette démarche entraîne une évolution dans le métier de responsable formation, les périmètres des collaborateurs sont modifiés et l'intitulé de nouveaux postes apparaissent, tels qu'animateurs de la coordination du plan de formation du GHT. Ces évolutions nécessitent d'être clarifiées, accompagnées, et un sens doit être donné pour s'assurer de l'efficacité de la démarche. Deux modules de formation sont proposés, le premier module destiné à l'ensemble des équipes du GHT et le présent module spécifique aux « coordonnateurs » chargés d'impulser et d'animer la démarche de coordination au sein d'un GHT.

PUBLIC :

➔ Responsables et chargés de formation au sein d'un GHT.
La participation de représentants de l'ensemble des établissements du (des) GHT est à privilégier pour favoriser la co-construction et l'opérationnalité de la formation

ORGANISE PAR :

➔ FORMAVENIR

DUREE :

➔ 2 jours en présentiel
+ un suivi par classe virtuelle à 6 mois

OBJECTIFS

- ➔ Appréhender l'organisation du GHT et le rôle des différents acteurs
- ➔ Se positionner dans cette organisation
- ➔ S'inscrire dans une démarche participative d'élaboration du plan de formation et de DPC du GHT
- ➔ Modéliser les outils communs
- ➔ Communiquer sur les évolutions liées à la coordination de la formation continue

PROGRAMME

Jour 1

- ➔ **Introduction aux GHT :** objectifs, enjeux, échéances, moyens, textes réglementaires, acteurs et rôles
- ➔ Identifier des évolutions dans les postes de chaque acteur
- ➔ Leviers de mise en œuvre d'une politique de formation mutualisée
- ➔ Processus formation existants au sein des établissements constituant le GHT
- ➔ Construire des actions prioritaires pour entrer dans la démarche participative d'élaboration et de mise en œuvre des plans

Jour 2

- ➔ **Atelier pratique autour des outils à modéliser :**
Réalisation d'une charte professionnelle de la formation et du DPC
- ➔ **Communication sur les évolutions :**
Etat des lieux des pratiques existantes en matière de communication, identification des objectifs des messages à transmettre
- ➔ Identifier des messages clés à transmettre selon une trame
- ➔ Mettre en adéquation public-support-produit
- ➔ Réalisation d'un plan d'actions

MODALITES PEDAGOGIQUES

L'animation favorise la prise en compte de l'état de la coopération au sein des GHT représentés, de manière à s'adapter à chaque réalité de

territoire.
Le programme privilégie les ateliers pratiques, de sorte que les participants puissent ressortir avec une feuille de

route des actions à envisager à court, moyen et long terme. Cette formation vise à l'action.

FORMATION DANS LES GHT MODULE 2 : ANIMER UNE DÉMARCHE DE COORDINATION DE LA FORMATION AU SEIN D'UN GHT

La loi de modernisation du système de santé invitait les établissements à se regrouper en Groupements Hospitaliers de Territoire dès Juillet 2016. C'est ainsi que 135 GHT ont vu le jour, entraînant une redistribution des rôles et des responsabilités. Plusieurs fonctions sont concernées par les mutualisations et notamment la formation, avec une spécificité puisqu'il s'agit dans ce cas de « coordination ». Cette démarche entraîne une évolution dans le métier de responsable formation, les périmètres des collaborateurs sont modifiés et l'intitulé de nouveaux postes apparaissent, tels qu'animateurs de la coordination du plan de formation du GHT. Ces évolutions nécessitent d'être clarifiées, accompagnées, et un sens doit être donné pour s'assurer de l'efficacité de la démarche. Deux modules de formation sont proposés, le premier module destiné à l'ensemble des équipes du GHT et le présent module spécifique aux « coordonnateurs » chargés d'impulser et d'animer la démarche de coordination au sein d'un GHT.

PUBLIC :

➔ animateurs de la coordination du plan de formation du GHT

ORGANISE PAR :

➔ FORMAVENIR

DUREE :

➔ 2 jours en présentiel
+ un suivi par classe virtuelle à 6 mois

OBJECTIFS

- ➔ Positionner la formation et le DPC dans la politique du GHT
- ➔ Coordonner et piloter les processus de formation définis collectivement
- ➔ Développer sa posture d'animateur
- ➔ Animer un collectif de travail dans le cadre de la coordination de la formation du GHT
- ➔ Mobiliser les outils adaptés
- ➔ Proposer une stratégie de communication

PROGRAMME

Jour 1

- ➔ Les enjeux et intérêts d'une politique de formation territorialisée
- ➔ Reprise des processus de formation existants au sein des établissements et identification d'un processus cible à atteindre en intégrant le rôle d'animateur
- ➔ Développer sa posture d'animateur en co-définissant son rôle et ses missions autour de trois axes de compétences : compétence technique, compétence organisationnelle et compétence sociale
- ➔ Faciliter l'acceptation du changement

Jour 2

- ➔ Identifier des acteurs clés à mobiliser
- ➔ Prioriser des d'activités mobilisatrices
- ➔ Construire une fiche mission « Animateur de la coordination de la formation du GHT »
- ➔ Identifier les outils existants
- ➔ Stratégie de communication : ateliers en sous-groupes sous la méthode du World café
- ➔ Préparer l'évaluation de l'impact et des effets de la communication
- ➔ Organiser un planning de mise en œuvre

MODALITES PEDAGOGIQUES

L'animation favorise la prise en compte de l'état de la coopération au sein des GHT représentés, de manière à s'adapter à chaque réalité de territoire. Le programme privilégie les ateliers pratiques, de sorte que les participants puissent ressortir avec une feuille de route des actions à envisager à court, moyen et long terme. Cette formation vise à l'action.